

Réunion du Conseil municipal du 25 avril 2016

L'an deux mil quinze le 25 avril 2016 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Blanc, Bos, Bourghelle, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Fournier Julien, Mandier Tisseron, Vacher.

16.015 : Délibération sur le PROJET du SCOT du Grand Rhovaltain

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la procédure d'élaboration du SCOT a été arrêtée lors du comité syndical du 15 septembre 2015. Les actions et outils de communications entreprises ou communiqués aux communes ont permis de comprendre la démarche, les enjeux et les orientations engagées.

Deux périodes successives de phasages : 2025 puis 2040.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet les réserves suivantes :

- sur la possibilité d'atteindre l'objectif de 16 maisons à l'hectare, qu'ils jugent trop haut, dès la première période, car les densités constatées aujourd'hui sont de 7 à 8 maisons à l'hectare.

Les administrés qui font le choix de s'installer dans le village de Boffres, le font par choix de vie.

16.016: Redevance Occupation du domaine public pour l'électricité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la redevance d'occupation du domaine public pour l'électricité est revalorisée de 0.28% par rapport à 2015, pour les communes de moins de 2000 habitants la redevance forfaitaire de 2016 est de 197€. Le conseil municipal autorise par 15 voix pour à émettre le titre correspondant.

16.017 : Droit de préemption parcelles AE 119 et AE 120

La commune est saisie d'une demande d'acquisition d'un bien soumis aux droits de préemption urbain concernant les parcelles AE 119 et 120, situées 2 descente du charron, d'une superficie de 1a 45 ca.

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 15 voix pour décide de ne pas exercer son droit de préemption.

16.18 : subventions aux associations

Une subvention est accordée aux associations suivantes : (15 voix pour)

- Amicale du Grand Pré: 80€
- Foyer des Jeunes : 80€
- Football club alboussière : demande complémentaire des comptes et licences.
- . (15 contre)

16.19 : Déclassement du chemin de Muans

Monsieur le Maire propose le déclassement d'un chemin rural désaffecté au lieu-dit « Muans » d'une superficie de 9a71 ca, après en avoir délibéré le conseil municipal par 15 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire :

- tous les frais sont à la charge du demandeur, (enquête publique, insertion, géomètre et notaire).

Ledit chemin sera cédé pour l'euro symbolique.

Questions diverses :

- Demande pour une installation d'élevage de cochons
- Concert du 14 mai Biboffreloula à 20H, salle communale.
- Fête des fleurs le 30/04 organisée par le sou des écoles.
- La tribu : réunion vendredi 29 avril à St Romain de Lerps.
- Cérémonie du 8 mai : 11H00

Vu pour être affiché le 28 avril 2016 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

